

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 7 octobre 2020

-oOo-

Présents :

R. KEVORKOFF – M. BIGOT – J.C. GLADYSZ – E. COLLIN - G. COMPOST – S. TORRES - C. BLOIN

Absent : Th. LOUIS

-oOo-

1 - Approbation compte rendu précédent

Le précédent compte rendu est adopté.

2 – Retour sur le Forum

41 inscriptions ont été enregistrées et 42 personnes sont passées au stand pour prendre des informations et sont reparties avec un bulletin d'inscription.

A ce jour, nous avons 10 nouvelles adhésions dont 1 personne qui a pris sa licence dans une autre commune et 62 renouvellements.

3 - Tombola

La vente des billets est toujours en cours auprès de Josiane, Etienne, Jean-Claude et Roger.

4 - Site WEB

Recherche d'un concepteur de site web associatif pour une refonte complète adaptée à notre association. Roger prend en charge cette opération.

4 - Formation animateurs

Toutes les formations sont annulées sauf celle concernant le PSC 1. Elles seront reconduites gratuitement dès 2021.

Le Coderando77 fidèle à sa promesse nous a remboursé la somme de 148 € sur la base des adhérents 2019.



Nos
Partenaires



Action financée par le département de Seine et Marne

6 - Subventions

Nous avons reçu 2100 € de subventions de différents organismes.

7 - Equipements pour les animateurs

Mise au point du logo (sur fond gris).

Les vestes gris clair : livraison prévue fin de la semaine prochaine.

8 - Pharmacie

La distribution est en cours, afin de compléter les trousse de secours des animateurs.

9 - Point sur les séjours

Pour 2021, il est prévu :

Séjour raquettes : 8 personnes sont inscrites. Inscriptions en cours – date limite : 30/10/2020.

Madère : 19 inscriptions.

Les 5 terres (séjour prévu en 2020 et annulé) : prévu en mai – 23 participants.

Trégastel : prévu du 18 au 25 septembre 2021 – A ce jour, 14 participants sont pré-inscrits, les inscriptions sont toujours en cours..

10 - Evénement 2020

Repas de fin d'année

Jean Claude va prospecter pour trouver un restaurant. Compte tenu du contexte sanitaire difficile, cet événement risque d'être annulé.

11 - Questions diverses

Remboursement séjour Colleville – bon de 950 € de Belanbra.

Les personnes ayant fait le séjour de Colleville et qui se sont inscrites pour Trégastel bénéficieront d'un avoir qui sera déduit du montant à payer pour leur séjour.

Les autres personnes seront remboursées directement dès que ce bon sera encaissé.